



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 07 février 2014

CM 1573/14

CONSULT
PE
CES

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Parlement européen, par le Conseil,
Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,**

**sur une proposition de règlement du Conseil fixant les niveaux maximaux
admissibles de contamination radioactive pour les denrées alimentaires et les
aliments pour bétail après un accident nucléaire ou dans toute autre situation
d'urgence radiologique**

[réf. 2013/0451 (NLE) - COM(2013) 943 final - doc. 5190/14]

Conformément à la procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil la consultation en objet.

Je vous remercie de me faire connaître avant le **12 février 2014 à 17h00** par e-mail (dri.consult@consilium.europa.eu) si vous avez des observations à formuler.

Si aucune observation n'est formulée dans les délais précités, la décision sera acquise.